

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 10 SEPTEMBRE 2018, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. ROBERT BERTRAND.**

---

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire  
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Alain Dupuis, conseiller, siège #3  
Erin Kane, conseillère, siège #4  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6  
Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau  
Absent :  
Guy Roussel, conseiller, siège #5

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur
  - 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
7. ADOPTION DU PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL VERT DE PAPINEAU
8. AVIS DE MOTION VISANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 INTITULÉ CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO
9. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 INTITULÉ CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO
10. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)
11. PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION (PPA)
12. TECQ 2014-2018 MAYO-009
13. TECQ 2014-2018 MAYO-010
14. TECQ 2014-2018 MAYO-012A
15. TECQ 2014-2018 MAYO-012B
16. FACTURES REÇUES
17. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE DIFFÉRENTS BACS ET MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
18. PÉRIODE DE QUESTIONS
19. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

## 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 3. ORDRE DU JOUR

**2018-09-087**

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018

**2018-09-088**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018

**ATTENDU QUE** les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Pierre Robineau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

## 5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

**2018-09-089**

**Comptes à payer au 31 août**

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
11084	Ian de Cotret-Brazeau	Paie	260.15 \$
11085	Robert Maloney	Inspections mensuelles	207.00 \$
11086	Fonds de l'information financière	Mutations X 4	16.00 \$
11087	Robert Bertrand	Frais de déplacement août	216.65 \$
11088	Émile Charrette & Fils	Fournitures pour centre municipal	102.72 \$
11089	Imprimerie Papineauville	Photocopies	39.64 \$

11090	Tim Lalonde	Cellulaire + frais de déplacement juillet/août	219.70 \$
11091	Servitech	Maintien inventaire	3 105.31 \$
11092	Dépanneur Mauzeroll	Timbres	287.33 \$
11093	Transport Michel Deschamps	Ponceau Burke, niveleuse X3, autre ponceau sur Burke, Rechargement McAlendin et rechargement Burke (PPA)	37 190.51 \$
11094	Groupe Ultima	Renouvellement d'assurance	12 675.00 \$
11095	FCSD (architecture + design)	Honoraires d'architecture	2 529.46 \$
11096	L'arsenal	Lampe Survivor + ensemble de décontamination	1 473.70 \$
11097	Construction Curtis Lavell	Réparation du ch de la Rivière-Blanche	4 307.97 \$
11098	Groupe DL	Archivage août	57.49 \$
11099	Recyclage SCN	Location de camion, remorque et plaque vibrante	1 910.00 \$
11100	Brandon Lalonde	Cellulaire	101.71 \$
11101	Michael Carson	Frais de déplacement juillet-août	327.11 \$
11102	Épursol	Vidange d'une fosse scellée	172.46 \$
11103	Waste Management	Ordures 4.17T, 4.24T, 4.47T, 4.4T et 5.08T	1 988.83 \$
11104	Martin Cousineau	Frais de déplacement août	176.04 \$
11105	DJL Construction	Asphalte	413.57 \$
11106	Labrador	Refroidisseur d'eau	13.28 \$
11107	Chq annulé	Erreur de fournisseur	
11108	Susan Lalonde	Mise en enveloppe	90.00 \$
11109	WSP Canada	Suivis géotechniques	1 149.75 \$
11110	Carrière sablière Dagenais	Rechargement	263.15 \$
11111	Canton de Lochaber	Ordures et recyclage + RLS écocentre 4.6T	6 569.62 \$
11112	Groupes Neurones	Casquettes	831.66 \$
11113	COM-NEUF	Pose d'écussons pour pompiers	200.00 \$
11114	Signature 360	2 pancartes SOPFEU	1 195.63 \$

11115	Municipalité de Papineauville	Tournoi de golf de l'ACSIQ (Tim Lalonde)	141.74 \$
11116	Les Entretiens Touchette	Tonte de gazon	2 086.80 \$
11117	R&R Lavell	Sable pour module de jeux au parc	787.12 \$
11118	French Excavation et Transport	Excavation pour module de jeux au parc	1 040.52 \$
11119	Construction Curtis Lavell	Creusage de fossés et remplacer ponceau sur ch. Riv. Blanche	37 020.66 \$
11120	Soudure Elite Plus	Balance pour l'installation du module de jeux au parc	2 299.50 \$
		<b>Total</b>	<b>121 467.78 \$</b>

#### Comptes payés au 31 août

<b>Paiements internet</b>		
<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
RCAP	Location du photocopieur	122.22 \$
Bell Canada	Téléphone	39.60 \$
Hydro-Québec	Électricité	439.51 \$
AGENCE DE REVENU DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 490.33 \$
MINISTERE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 499.00 \$
Fonds de solidarité FTQ	REER pour DG avec participation de l'employeur	384.62
Visa Desjardins	Cell DG, carburant, Bacs à déchets et recyclage, fournitures, café	565.49 \$
	<b>Total</b>	<b>6 540.77 \$</b>
<b>Paies</b>		
<b>Date</b>		<b>Montant du dépôt direct</b>
9 août		3 989.85 \$
23 août		6 314.61 \$
	<b>Total</b>	<b>10 304.46 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>138 313.01 \$</b>

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur

général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Alain Dupuis et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée à l'unanimité

## 6. RAPPORTS

### 6.1 Rapport de l'inspecteur

#### Permis délivrés

Numéro	Adresse	Nature	zonage
2018-0801	293, Rivière Blanche	Installation septique	14-V
2018-0802	441, Burke	Construction	7-F
2018-0803	286, Rivière Blanche	Rénovations	14-V
2018-0804	441, Burke	Installation septique	7-F
2018-0805	441, Burke	Captage d'eau souterraine	7-F
2018-0806	4715, Route 315	Construction	5-V
2018-0807	371, Rivière Blanche	Rénovations	14-V
2018-0808	55, chemin Butler	Captage d'eau souterraine	7-F
2018-0809	53, chemin French	Abattage d'arbres	5-V
2018-0810	625, Burke	Bâtiment accessoire	7-F
2018-0811	333, Rivière Blanche	Rénovations	14-V
2018-0812	13, chemin Maryline	Captage d'eau souterraine	4-F

### 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention
F-18-08-010	50 ch. Desjardins	Incendie de bâtiment
F-18-08-011	1169 Smallian Mulgrave	Feu électrique externe
F-18-08-012	29 ch. Lavell Mayo	Feu électrique externe
F18-08-013	Coin Biehler/Inlet Mulgrave	Feu électrique externe

**7. ADOPTION DU PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL VERT DE PAPINEAU**

**2018-09-090**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec, la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de Papineau (PIRVP) doit transmettre son budget du prochain exercice financier à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence pour adoption avant le 1er octobre;

**ATTENDU QUE** le dépôt du projet des prévisions budgétaires de l'année financière 2019 auprès des vingt-quatre (24) municipalités locales de la MRC de Papineau membres de l'entente intermunicipale concernant le PIRVP telles que présentées en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrale;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane **ET** résolu unanimement

**QUE :**

Les membres du Conseil de la Municipalité de Mayo adoptent les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale du PIRVP, conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec;

**ET QUE :**

Le secrétaire-trésorier et directeur général soit et est mandaté pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 14 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

**8. AVIS DE MOTION VISANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 INTITULÉ CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO**

**AM 2018-002**

Avis de motion est par la présente donné par Renée Giroux, à l'effet que lors d'une séance ultérieure, un règlement numéro 2018-02 intitulé code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Mayo sera abrogé. Une copie du projet de règlement est déposée avec l'avis de motion.

Adoptée à l'unanimité

**9. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 INTITULÉ CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO**

**2018-09-091**

**ATTENDU QUE** par le projet de loi 155, l'article 16.1 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (ci-après « Loi sur l'éthique ») a été modifié pour obliger les municipalités (et MRC) à

prévoir, dans le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, des règles « d'après-mandat » similaires à celles que l'on retrouve pour les élus;

**ATTENDU QUE** le conseil juge opportun et essentiel de se conformer aux nouvelles exigences de la Loi pour l'adoption d'un nouveau code pour les employés (abrogé);

**ATTENDU QUE** le projet de Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Mayo numéro 2016-09 est modifié par l'insertion, après l'article 5.5.2, du suivant :

5.5.3, Il est interdit au directeur général et secrétaire-trésorier d'occuper, pour une période de 12 mois qui suit la fin du lien d'emploi avec la municipalité, un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité;

**ATTENDU QUE** ce conseil désire adopter ce code d'éthique et de déontologie des employés municipaux modifié;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET résolu QU'UN** projet de règlement portant le numéro 2018-02 de la municipalité de Mayo intitulé «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO» soit adopté.

(Le texte déposé comme document de consultation fait partie intégrante de la résolution)

Adoptée à l'unanimité

## **10. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

### **2018-09-092**

**ATTENDU QU'**un contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QU'**il y a eu lieu d'avoir recours à des sous-traitants pour du rechargement sur les chemins Burke et McAlendin;

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Burke et McAlendin pour un montant subventionné de 15 000\$, et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**ATTENDU QUE** les coûts reliés (taxes nettes) aux travaux sont les suivants :

R&R Lavell : 6 752.22 \$

Transport Michel Deschamps & Fils : 10 169.15 \$

**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses totales de 16 921.37 \$ (taxes nettes) sur les chemins Burke et McAlendin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

## **11. PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION (PPA)**

### **2018-09-093**

**ATTENDU QU'**un contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QU'**il y a eu lieu d'avoir recours à un sous-traitant pour du rechargement sur le chemin Burke;

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Burke pour un montant subventionné de 20 000\$, et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**ATTENDU QUE** les coûts (taxes nettes) reliés aux travaux sont les suivants :

Transport Michel Deschamps & Fils : 21 459.08 \$

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET** résolu **QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses totales de 21 459.08 \$ (taxes nettes) sur le chemin Burke dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

## **12. TECQ 2014-2018 MAYO-009**

### **2018-09-094**

**ATTENDU** la résolution numéro 2018-07-078 attestant la nouvelle programmation de la TECQ 2014-2018

**ATTENDU QUE** les travaux pour le projet Mayo-009 (Aménagement d'un terrain de jeux au parc Gaëtan-Brunet) sont maintenant terminés;

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'aménagement d'un terrain de jeux au parc Gaëtan-Brunet exécutés pour un montant subventionné par la TECQ 2014-2018 (Mayo-009) de 25 000\$;

**ATTENDU QUE** les coûts (taxes nettes) reliés aux travaux sont les suivants :

Soudure Élite Plus : 22 688.85 \$

Excavation French : 950.13 \$

R & R Lavell : 718.44 \$



**IL EST PROPOSÉ** par Alain Dupuis, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET** résolu **QUE** les travaux d'aménagement d'un terrain de jeux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses totales de 24 357.42 \$ (taxes nettes) au parc Gaëtan-Brunet dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

Adoptée à l'unanimité

### **13. TECQ 2014-2018 MAYO-010**

#### **2018-09-095**

**ATTENDU** la résolution numéro 2018-07-078 attestant la nouvelle programmation de la TECQ 2014-2018

**ATTENDU QUE** les travaux pour le projet Mayo-010 (travaux d'électricité au pavillon du parc Gaëtan-Brunet) sont maintenant terminés;

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'électricité exécutés au pavillon du parc Gaëtan-Brunet pour un montant subventionné par la TECQ 2014-2018 (Mayo-010) de 5 000\$;

**ATTENDU QUE** les coûts (taxes nettes) reliés aux travaux sont les suivants :

Excavation Yvon Patry :	577.88 \$
Construction Curtis Lavell :	472.44 \$
Noel Lamarche Électrique :	3 403.69 \$

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret-Brzeau, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** les travaux d'électricité ont été exécutés conformément aux présentes dépenses totales de 4 454.01 \$ (taxes nettes) au pavillon du parc Gaëtan-Brunet dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

Adoptée à l'unanimité

### **14. TECQ 2014-2018 MAYO-012A**

#### **2018-09-096**

**ATTENDU** la résolution numéro 2018-07-078 attestant la nouvelle programmation de la TECQ 2014-2018

**ATTENDU QU'**un contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QU'**il y a eu lieu d'avoir recours à des sous-traitants pour l'amélioration d'une courbe dangereuse sur le chemin Burke;

**ATTENDU QUE** les travaux pour le projet Mayo-012A (Amélioration d'une courbe dangereuse sur le chemin Burke) sont maintenant terminés;

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration d'une courbe dangereuse sur le chemin Burke pour un montant subventionné par la TECQ 2014-2018 (Mayo-012A) de 10 000\$;

**ATTENDU QUE** les coûts (taxes nettes) reliés aux travaux sont les suivants :

Transport Michel Deschamps : 3 743.66 \$

Dynamitage Outaouais : 3 149.62 \$

Excavation Crispi : 4 372.73 \$

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Renée Giroux, **ET** résolu **QUE** les travaux d'amélioration d'une courbe dangereuse ont été exécutés conformément aux présentes dépenses totales de 11 266.01 \$ (taxes nettes) sur le chemin Burke dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

Adoptée à l'unanimité

## **15. TECQ 2014-2018 MAYO-012B**

**2018-09-097**

**ATTENDU** la résolution numéro 2018-07-078 attestant la nouvelle programmation de la TECQ 2014-2018

**ATTENDU QU'**un contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QU'**il y a eu lieu d'avoir recours à un sous-traitant pour le creusage de fossés sur le chemin de la Rivière-Blanche;

**ATTENDU QUE** les travaux pour le projet Mayo-012B (creusage de fossés sur le chemin de la Rivière-Blanche) sont maintenant terminés;

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux de creusage de fossés sur le chemin de la Rivière-Blanche pour un montant subventionné par la TECQ 2014-2018 (Mayo-012B) de 20 000\$;

**ATTENDU QUE** les coûts (taxes nettes) reliés aux travaux sont les suivants :

Construction Curtis Lavell : 20 810.82 \$

**IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET** résolu **QUE** les travaux de creusage de fossés ont été exécutés conformément aux présentes dépenses totales de 20 810.82\$ (taxes nettes) sur le chemin de la Rivière-Blanche dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

Adoptée à l'unanimité

## **16. FACTURES REÇUES**

**2018-09-098**

**ATTENDU** la réception des factures suivantes :

-Construction Curtis Lavell : 4 307.97 \$

Travaux d'urgence pour réparer le chemin de la Rivière-Blanche dû à un barrage de castor qui a cédé

-Transport Michel Deschamps : 2 502.93 \$

Travaux de rechargement sur le chemin McAlendin

-Transport Michel Deschamps : 6 066.97 \$

Travaux pour remplacer un ponceau sur le chemin Burke

-Groupe Ultima : 12 675.00 \$

Renouvellement d'assurances

-Construction Curtis Lavell : 14 230.10 \$

Travaux pour remplacer un ponceau sur le chemin de la rivière-Blanche

**ATTENDU QUE** les crédits sont disponibles;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu **QUE** ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

## **17. MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ACHAT DE DIFFÉRENTS BACS ET MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**2018-09-099**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Mayo a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2019;

**ATTENDU QUE** les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Mayo désire participer à cet achat regroupé pour se procurer 25 bacs roulants bleus de format 360 litres et 100 bacs roulants gris foncé de format 360 litres;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET résolu :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récite au long;

**QUE** la Municipalité de Mayo confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de 25 bacs roulants bleus de format 360 litres et 100 bacs roulants gris foncé de format 360 litres nécessaires aux activités de la Municipalité de Mayo pour l'année 2019;

**QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Mayo s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

**QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Mayo s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2019, selon quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Mayo s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

**QUE** la Municipalité de Mayo reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 0.5%;

**QU'UN** exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité

## **18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **19. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**2018-09-100**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Erin Kane, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brzeau **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Robert Bertrand,  
Maire

Martin Cousineau,  
Secrétaire-trésorier